

NUMÉRO SPÉCIAL

des socialistes
L'hebdo

CONVENTION NATIONALE

Notre Europe



N° 694-695
MAI 2013

1,5€

10, rue de Solférino
75333 Paris Cedex 07
Tél.: 01 45 56 77 52

hebdo@parti-socialiste.fr

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION ET DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION • Olivier Faure
• CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION •
Valerio Motta • RÉDACTRICE EN CHEF
Stéphanie Platat • RÉDACTRICE-REPORTER
Sarah Nafti • PHOTO • Philippe Grangeaud
• MAQUETTE Stéphanie Zoete (79 44)
• FLASHAGE ET IMPRESSION imprimerie
Grenier • N° DE COMMISSION PARITAIRE :
0114P11223 • ISSN 127786772
"L'hebdo des socialistes" est édité
par Solfé Communications,
tiré à 180 000 exemplaires

PS 

RENDEZ-VOUS

SAMEDI 15 JUIN

Forum des progressistes européens, en présence de nombreux représentants du PSE.

Le Forum est organisé par le Parti socialiste et la Fondation Jean-Jaurès à Paris, salle de la Mutualité.

(sur inscription)

DIMANCHE 16 JUIN

Convention nationale *Notre Europe* à Paris, salle de la Mutualité.



RENSEIGNEMENTS SUR
parti-socialiste.fr/convention-europe

**CONVENTION
NATIONALE
*NOTRE EUROPE***

Dimanche 16 juin 2013

MODE D'EMPLOI



Cette Convention nationale se tiendra à Paris, le dimanche 16 juin prochain. Elle sera précédée, la veille, samedi 15 juin, d'une réunion du Forum des progressistes européens qui réunira des leaders socialistes et sociaux-démocrates européens pour débattre de nos perspectives communes face à la crise économique et sociale, mais aussi pour préparer ensemble la bataille contre les droites européennes lors des élections de juin 2014, notamment.



La France est profondément attachée à la construction européenne. Les socialistes français sont des militants et des artisans de l'Europe. La crise est un changement de monde dont le projet européen doit permettre de relever les défis et de réparer les dégâts.

Depuis un an, la réorientation a commencé sous l'impulsion de François Hollande. Consolidation de la zone euro, pacte de croissance, supervision bancaire, coopération renforcée pour une taxation des transactions financières, création de la « garantie jeunes » – ces avancées sont majeures.

À l'échelle du continent, les socialistes et les sociaux-démocrates doivent bâtir un nouveau rapport de force avec les conservateurs et les libéraux, actuellement majoritaires au sein du Conseil, de la Commission et du Parlement européens.

Ce sera notamment l'enjeu des élections européennes du 25 mai 2014. Une victoire de la gauche et des progressistes au Parlement permettrait une Europe de croissance durable et d'emploi, de solidarité et de créativité, à l'avant-garde des droits et des libertés dans le monde.

Pour forger ses propositions qui seront sa contribution au programme du Parti socialiste européen pour 2014, le Parti socialiste, à l'initiative de notre Premier secrétaire Harlem Désir, organise cette Convention nationale.

Il s'agit bien sûr de permettre à l'ensemble des militants, fédérations, sections, « activistes du PSE » de participer pleinement selon les modalités fixées par nos statuts et la circulaire nationale. Seront également associés, *via L'Hebdo des socialistes*, le site internet et lors du Forum des progressistes, des intellectuels, des chercheurs, des camarades européens. Tous ensemble, préparons la bataille démocratique avec les droites européennes et agissons pour bâtir l'Europe espérée par les peuples.

Guillaume Bachelay,
secrétaire national à la Coordination

QUELQUES RAPPELS



MARDI 12 FÉVRIER

Le Bureau national du parti décide l'organisation de la Convention nationale dont le thème *Notre Europe* doit permettre de définir l'Europe que veulent les socialistes français.

Au lendemain de ce Bureau national, un comité de pilotage se constitue autour des deux co-présidents Catherine Trautmann et Jean-Christophe Cambadélis, avec les deux rapporteurs généraux, Estelle Grelier et Jean-Louis Bianco, et les rapporteurs de cinq groupes de travail thématiques : Pervenche Berès, Karine Berger, Philip Cordery, Didier Boulaud, Jean-Marc Germain, Laurent Grandguillaume, Axelle Lemaire, Juliette Méadel, Gilles Pargneaux et Bernadette Vergnaud.

Les groupes de travail thématiques :

- « L'Europe de la croissance, de l'emploi et de l'intégration solidaire », animé par Pervenche Berès et Karine Berger
- « L'Europe des projets », animé par Juliette Méadel et Laurent Grandguillaume
- « L'Europe sociale et du progrès des droits », animé par Bernadette Vergnaud et Jean-Marc Germain
- « L'Europe démocratique et politique », animé par Axelle Lemaire et Philip Cordery
- « L'Europe dans le monde », animé par Didier Boulaud et Gilles Pargneaux

SAMEDI 13 AVRIL

Le Conseil national, réuni à Paris, consacre plusieurs heures de ses travaux à un premier échange à partir de la présentation par le Comité de pilotage des réflexions des cinq groupes de travail.

Pour animer un débat participatif ouvert à tous, tout au long du processus de la Convention nationale, les cinq rapports thématiques sont mis en ligne sur le site du parti <http://www.parti-socialiste.fr/convention-europe>. Les fédérations, les sections, les militants et les sympathisants sont invités à faire parvenir sur le site leurs suggestions, textes et contributions aux animateurs des différents ateliers.

VENDREDI 26 AVRIL

La Commission nationale des résolutions se réunit au siège du Parti, conformément aux décisions du Conseil national du 13 avril, constituée selon nos règles, dans le respect des différentes motions issues du Congrès de Toulouse, pour débattre d'un projet de texte intitulé « document de travail » et présenté par Estelle Grelier et Jean-Louis Bianco, rapporteurs généraux.

MARDI 30 AVRIL

Le Bureau national enregistre le texte et les amendements soumis au débat avant mise en ligne sur le site et transmission aux adhérents du parti dans un numéro spécial de *l'Hebdo des socialistes* (n° 694 -695).

PROCHAINES ÉTAPES

JEUDI 6 JUIN :

Vote des adhérents dans toutes les sections, de 17h à 22h.

VENDREDI 7 OU SAMEDI 8 JUIN :

Réunion des conventions fédérales.

SAMEDI 15 JUIN :

Forum des progressistes européens, organisé par le Parti socialiste et la Fondation Jean-Jaurès à Paris, salle de la Mutualité.

DIMANCHE 16 JUIN :

Réunion de la Convention nationale *Notre Europe*, à Paris, salle de la Mutualité.

ORGANISATION DES DÉBATS

Entre la réception du texte et le vote du 6 juin, chaque section, chaque fédération veillera à organiser pour sa part une assemblée générale de débat.

MODALITÉS DE VOTE

Les modalités de vote, conformément à nos statuts, sont les suivantes(*) :

- Avoir adhéré au plus tard le 5 décembre 2012 (Article 3.1.1 des statuts) ;
- Être à jour de ses cotisations d'adhérent et d'élu. Il est possible de se mettre à jour jusqu'au scrutin et le jour du vote. Le paiement doit être individuel et effectué par chèque. Le trésorier de section devra faire remonter les paiements et leurs justificatifs avec les procès-verbaux et les listes d'émargement.

(*) Circulaire nationale n° 1387

ORGANISATION DU SCRUTIN

Les adhérents se réunissent en assemblée générale de section le jeudi 6 juin 2013 pour se prononcer par un vote sur le texte et les amendements issus du Bureau national du 30 avril 2013.

Le vote est personnel et secret. Aucun vote par procuration n'est autorisé. Il s'effectue au moyen du bulletin de vote unique fourni aux fédérations, à déposer dans une unique urne. Toute rature ou panachage rend le bulletin nul.

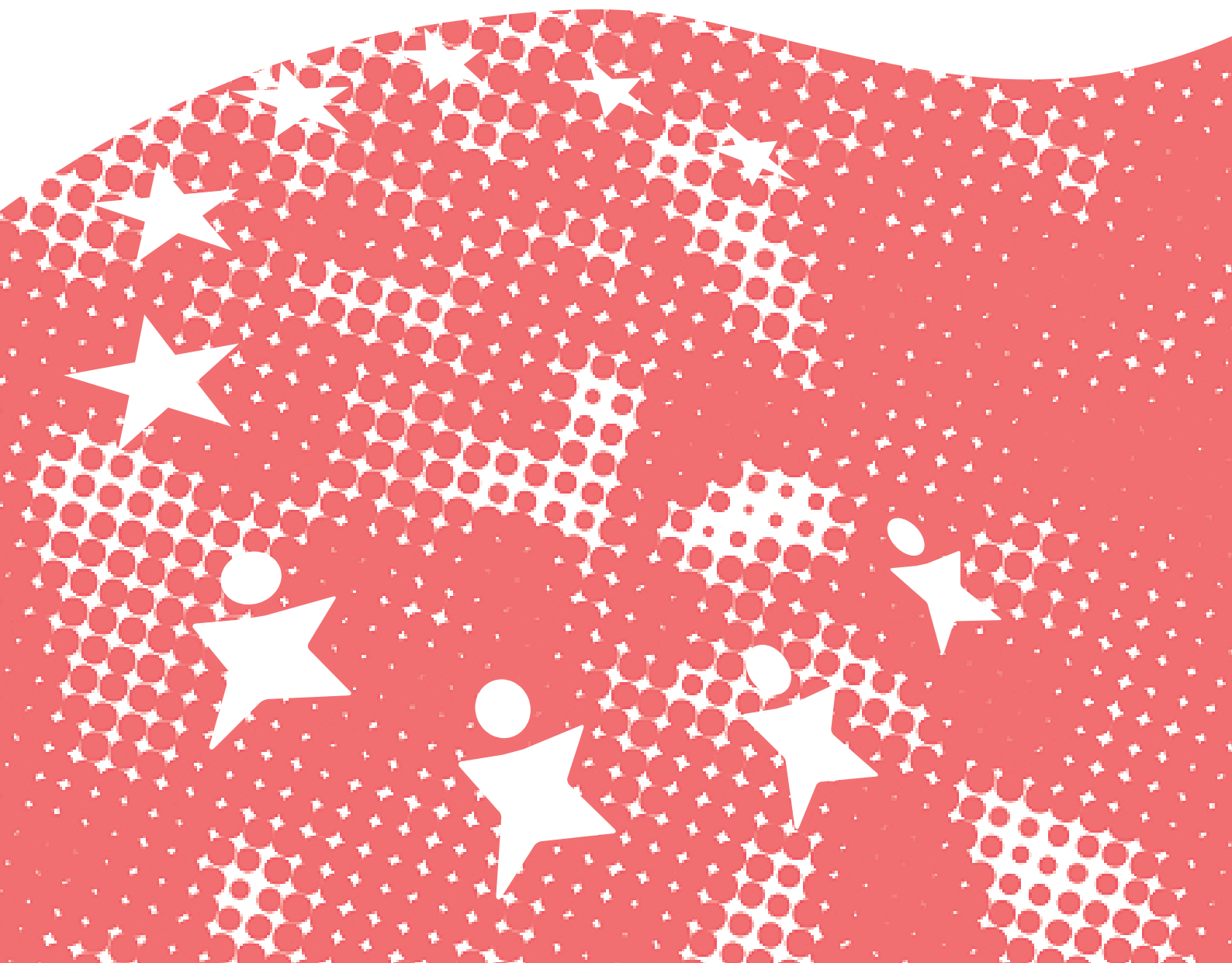
Les adhérents inscrits sur la liste d'émargement sont admis à voter sur présentation d'une pièce d'identité, de leur carte du parti de l'année en cours ou à défaut d'une attestation du trésorier de la section certifiant qu'ils sont à jour à la date du scrutin. Ils doivent passer par un isoloir avant de déposer leur bulletin sous enveloppe dans l'urne. Les électeurs signent eux-mêmes la liste d'émargement en face de leur nom.

Les bureaux de vote sont ouverts de 17h à 22h.

LES CONVENTIONS FÉDÉRALES

Conformément à nos statuts, les conventions fédérales se réunissent pour adopter le cas échéant des amendements et désigner leurs délégués à la Convention nationale.

La convention fédérale est composée des délégués des sections **dont le nombre est déterminé par le nombre de votants dans ces sections**. Les fédérations veilleront à fournir les éléments de calcul aux secrétaires de section.



**CONVENTION
NATIONALE
*NOTRE EUROPE***

Pour les socialistes, l'Europe est un engagement, une espérance et un combat. L'engagement en faveur d'un projet visionnaire qui, depuis plus d'un demi-siècle, a garanti la paix, la démocratie, la promotion des droits de l'Homme et la solidarité entre les peuples sur notre continent dont l'histoire fut si longtemps celle de ses déchirements.

Dans bien des régions du monde, l'Union européenne suscite respect et envie par son modèle d'intégration sans équivalent. Après la chute du mur de Berlin, elle a su unifier pacifiquement notre continent, sous l'étendard de l'État de droit et de la démocratie. Elle s'est portée à la pointe de la lutte contre le réchauffement climatique en s'engageant à respecter, malgré l'échec de Copenhague, l'objectif des 3x20 qu'elle s'était fixé : réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre, accroître de 20 % la consommation d'énergies renouvelables et de 20 % encore les économies d'énergie en 2020. L'Union est la communauté politique où les droits de l'Homme sont les mieux garantis, où la peine de mort a été abolie, où la longue lutte des femmes pour l'égalité a fait le plus de progrès, où l'État providence, aujourd'hui menacé, reste le plus développé.

Nous sommes fiers de ces acquis européens et voulons leur donner un prolongement. C'est notre combat. Nous voulons à la fois redresser notre pays et fédérer nos partenaires pour réorienter l'Europe autour d'un projet communautaire fort et intégré, qui est d'abord un projet politique et social. Pour faire progresser réellement l'Union européenne vers une intégration solidaire, des avancées politiques sont nécessaires qui demandent du temps et des efforts, mais qui dessinent un avenir commun.

Dix ans de gestion de droite en France, avec son triple déficit d'emploi, de compétitivité et des comptes publics, ont abaissé notre pays et l'ont affaibli en Europe. Le rétablissement de notre souveraineté financière et budgétaire, la reconquête productive pour l'emploi et la reconstruction de notre système éducatif et de formation, sont les priorités de l'action engagée par le président François Hollande, le gouvernement de Jean-Marc Ayrault et la majorité parlementaire.

Nous, socialistes, refusons de laisser se développer l'illusion qu'isolée, la France pourrait maintenir sa prospérité, son modèle social et son rang dans le monde. La mondialisation voit s'affronter de grands ensembles régionaux (Amérique du Nord, Chine-Inde-Brésil, etc.) L'Union européenne, première puissance commerciale, dispose de la taille critique qui permet de peser dans la compétition internationale et de tenter de l'organiser. **Pour les socialistes, il n'y aura pas de répit tant que l'Europe n'aura pas renoué avec sa promesse originelle : une union qui profite à tous en mobilisant chacun. C'est cette bataille de la réorientation qui est menée par le président de la République française depuis mai 2012.**

Être socialiste européen aujourd'hui, c'est d'abord s'indigner : face à la dégradation des conditions de vie des peuples et face à l'oubli des valeurs qui ont fondé le projet européen. Autour de la table du Conseil européen dominée par les conservateurs et les libéraux, la France porte aujourd'hui l'espoir du changement que veulent les peuples. François Hollande a posé les fondations d'une alternative en Europe pour la croissance et l'emploi. En témoignent le Pacte pour la croissance et l'emploi adopté en juin 2012 à l'initiative de la France, mais aussi plusieurs inflexions ou évolutions que les votes des Français ont

rendu possibles pour tous les Européens : concrétisation de mécanismes d'assistance aux pays menacés par la spéculation sur les dettes souveraines ; organisation de la procédure de coopération renforcée pour la taxe sur les transactions financières ; supervision bancaire préfigurant l'union nécessaire ; création de la « garantie jeunesse » pour les jeunes sans emploi ou sans formation. Ces avancées doivent beaucoup aux débats des socialistes français au Parlement européen et, dans notre parti, à la Convention internationale votée à l'unanimité en 2010 ainsi qu'au projet présidentiel pour 2012.

Tout confirme que l'approche régulatrice et solidaire que nous soutenons avec nos camarades du Parti socialiste européen (PSE) est la seule porteuse de solutions et d'espoir : la gestion difficile de la crise chypriote, la montée des extrémismes sur le continent, la faiblesse diplomatique de l'Union et l'absence de véritable pilier de défense – comme l'a démontré l'intervention au Mali que la France a conduite seule au nom de l'Europe et de ses valeurs. **Notre Europe est attendue sans délai pour compléter le budgétaire par l'économique, conjuguer le social et l'écologique, passer de la complexité bureaucratique au contrôle démocratique.**

Les droites européennes ont abîmé l'Europe et précarisé les Européens. Dans la mandature européenne qui s'achève, la crise financière, économique et sociale a montré le dessein des conservateurs du Parti populaire européen (PPE) majoritaire au Conseil, à la Commission et au Parlement européens : les marchés avant les peuples. À leur actif : un taux de chômage insoutenable ; des salariés en souffrance face à la dégradation de leurs conditions de travail et de leurs rémunérations ; un creusement des écarts économiques entre les États-membres, les déficits des uns alimentant l'excédent des autres ; une volonté défaillante dans les négociations commerciales ; un modèle de développement qui n'anticipe pas les impératifs de la transition écologique ; le dogme de la concurrence libre et non faussée, qui prive la puissance publique des moyens d'agir pour soutenir les industries européennes et nos capacités de recherche ; une réduction systématique du périmètre des services publics ; un budget insuffisant pour soutenir les investissements d'avenir ; le primat donné à la démarche intergouvernementale au détriment de la méthode communautaire, plus inclusive et plus démocratique.

Une décennie perdue pour l'Europe vient de s'écouler. En ce domaine-là aussi, la responsabilité des présidences Chirac et Sarkozy en France est accablante. Par absence d'anticipation, déficit de vision, défaut de conviction.

Une gestion à contretemps et à contre-cycle de la crise, à la remorque d'intérêts nationaux et électoraux de court terme, a hélas toujours été privilégiée. **Les conservateurs appliquent dans l'Union les recettes qui l'ont plongée dans la crise** : le libre-échange commercial comme horizon des relations extérieures, l'austérité comme étalon à l'intérieur de nos frontières.

La Commission Barroso dont les membres sont quasi-exclusivement de droite, négocie actuellement ou a déjà signé plus d'une trentaine d'accords de libre-échange aux cahiers des charges toujours copieux mais rarement soucieux des clauses sociales ou environnementales, ni de la réciprocité des accès aux marchés. Les industries, les travailleurs et les services publics européens en subissent le douloureux impact. « *Tous concurrents et que le moins cher gagne* » : pour nous socialistes, ni la mondialisation ni la

construction européenne ne sauraient être régies par cette logique d'affrontement.

Les gouvernements de droite ont agi trop peu et souvent trop tard. De novembre 2009 à mai 2010, les atermoiements des dirigeants des États membres de l'époque, en laissant s'installer le doute sur la solidarité qui les unissait, ont transformé le sauvetage de la Grèce, pays pesant moins de 3 % du PIB de l'Union, en crise généralisée de la zone euro. C'est à travers un même processus hésitant qu'ont vu le jour les nécessaires fonds de secours européens, d'abord un dispositif provisoire en 2010 (FESF), puis un fonds permanent en 2011 (MES), mais pas encore de solution efficace et pérenne. Et c'est encore la droite européenne qui retarde, voire empêche la mutualisation d'une partie des dettes des États-membres et la création d'un « fonds de rédemption » préventif et dissuasif face aux attaques spéculatives.

À la remorque des événements, la Commission Barroso n'a cessé de réviser des projets législatifs qui, sitôt proposés, étaient déjà périmés. Ce fut le cas, entre autres, des textes sur les agences de notation de crédit (2008, 2009, 2011), les dispositifs de résolution des crises bancaires (2012, 2013), les exigences des fonds propres des banques (2008, 2009, 2011) ou encore les autorités de supervision des banques (2009, 2012).

Entre progressistes et conservateurs, deux visions de l'Europe se confrontent. Le projet communautaire est aujourd'hui meurtri par une alliance de circonstances entre les conservateurs britanniques, qui ne conçoivent l'Europe qu'à la carte et au rabais, et l'intransigeance libérale de la droite allemande. Dans ce contexte, la France possède aujourd'hui une responsabilité historique.

Il y a urgence à retrouver une conviction européenne qui ne se paye pas de mots, qui insuffle des politiques pour les peuples, et d'abord pour les personnes les plus exposées à la crise, et non qui s'essouffle sitôt les discours et les sommets achevés. Si l'aide alimentaire européenne a failli disparaître, c'est parce que plusieurs gouvernements de droite ont porté plainte devant la Cour européenne de Justice, jugeant qu'il ne relevait pas de l'Union que les Européens les plus pauvres puissent manger à leur faim. Le Programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD) ne représente que trois millièmes du budget communautaire, mais il permet de nourrir des millions de concitoyens. Les associations humanitaires et caritatives, ainsi que les bénéficiaires, savaient et savent que cette aide était européenne. L'attaquer n'est pas seulement un manquement aux principes qui doivent régir l'Europe, c'est un cadeau aux populistes anti-européens. Le bras de fer avec la droite continue : à défaut d'avoir enterré le programme, elle exige désormais d'en réduire drastiquement le montant.

La même indifférence et le même mépris dominent à l'heure de défendre nos intérêts communs en matière d'énergie, d'environnement et de santé publique. Au Parlement européen, les conservateurs ont refusé de voter un moratoire sur l'extraction des gaz de schiste. Plus récemment encore, ils ont saboté le marché des quotas de CO₂, au nom de la défense des intérêts des entreprises les plus polluantes. En matière sanitaire, sous la pression des géants de la *junk food* et de l'industrie agroalimentaire, la droite a fait barrage à un système d'étiquetage permettant de préciser la qualité nutritionnelle des aliments.

Dans trop de pays du continent, en 2013, les droits des femmes sont régulièrement attaqués, qu'il s'agisse du droit

à la contraception et à l'avortement, de l'allongement du congé maternité ou de l'entrée des femmes dans les conseils d'administration des grandes entreprises. Les débats sur les droits des personnes LGBT restent lettre morte : voilà quatre ans que la droite européenne bloque l'adoption d'une directive cadre anti-discriminations.

La confrontation avec les droites européennes est pour nous un objectif : elle n'est pas une confrontation géographique entre le nord et le sud de l'Europe mais une confrontation politique entre progressistes et conservateurs partout en Europe.

Notre vision du redressement économique et social de l'Europe passe par le retour de la croissance et la fin de l'austérité. Grâce à l'action menée depuis un an par le président de la République, la France porte désormais cette vision. Seuls, rien ne sera possible. Aux socialistes, aux sociaux-démocrates et aux progressistes de convaincre. L'élection fédérale allemande en septembre prochain sera de ce point de vue en une échéance importante.

Nous voulons redonner toute sa valeur, toute sa force et tout son sens à l'amitié franco-allemande. Le sens de la relation franco-allemande, c'est d'être porteuse de projets. M. Sarkozy avait imposé une certaine pratique : non pas l'amitié franco-allemande, mais l'alignement de la France sur l'Allemagne. La proximité, ce n'est pas la facilité des embrassades. C'est une vision commune de l'Histoire, fondée sur l'égalité entre partenaires et l'ouverture aux autres. Ensemble, nous avons vocation à être un moteur pour l'Europe. Nous avons réussi ce pari pour la réconciliation de nos nations il y a cinquante ans et pour réunifier le continent il y a vingt ans. Nous devons le réussir aujourd'hui pour donner un nouvel élan à l'ambition européenne et à son projet de civilisation.

La renaissance de l'Europe, c'est la gauche européenne. Les socialistes français veulent l'Europe. Ce qu'ils combattent, c'est l'Europe de droite et son triptyque : dérégulation, désindustrialisation, désintégration. Imposer avec rigidité ou brutalité au plan européen – en faisant abstraction de la conjoncture, des réalités structurelles des États et du besoin des peuples d'apercevoir une perspective au terme des efforts – le rétablissement des comptes publics à l'échelle nationale, par ailleurs enjeu majeur pour la souveraineté et la crédibilité de tout pays, mène à l'impasse. Au final, les déficits se creusent, la dette s'accroît, la croissance s'éteint, le chômage augmente, la protection sociale se délite et les extrêmes prospèrent.

Le chemin que nous proposons, c'est la réorientation. C'est la voie tracée par le président de la République dès juin 2012. Elle poursuit deux objectifs.

Le premier, c'est la volonté de conditionner toute avancée commune et toute évolution communautaire à des engagements d'intégration : pas de projet sans solidarité. **L'intégration solidaire** doit devenir la règle. Ce qui est accompli à l'échelle européenne doit être favorable aux Européens. Tous nos partenaires ne s'inscriront pas immédiatement dans la démarche d'intégration solidaire, par intérêt économique ou parti-pris idéologique. Faut-il pour autant priver l'Europe de projets parce que certains veulent la figer en détournant la règle des prises de décision fondée sur la majorité qualifiée ou l'unanimité au Conseil ? Nous refusons un tel blocage : l'empêchement organisé par la droite ne saurait signifier le renoncement au progrès pour les peuples.

C'est pourquoi – c'est le second objectif – nous plaидons avec François Hollande pour une **Europe différenciée**. Monnaie unique, espace Schengen, Airbus, coopération renforcée pour taxer les transactions financières, bien des succès de l'Union ont été négociés et portés par un nombre restreint de pays membres, volontaires et précurseurs, avant d'être rejoints par d'autres, voire par tous. C'est par cette méthode que nous obtiendrons demain des politiques plus intégrées à l'échelle de l'Union et d'abord dans la zone euro par un budget spécifique, l'harmonisation sociale et fiscale et le lancement de grands projets d'infrastructures industriels, technologiques, scientifiques, énergétiques.

Intégration solidaire et Europe différenciée, c'est sur ces fondements que le président de la République a engagé la réorientation de l'Europe. Pour la croissance, l'emploi, l'innovation. Mais aussi pour que l'Union pèse davantage parmi les grandes régions-puissances qui sont les moteurs du développement et de l'influence dans la mondialisation.

Nous plaидons pour un nouveau contrat social dans l'Union européenne, qui renforce la solidarité entre les peuples et approfondisse la démocratie. Les politiques néo-libérales conduisent à l'affaiblissement du projet européen. C'est seulement sur les bases de la coopération et de la solidarité que nous pourrons avancer pas à pas vers l'union politique.

Les propositions que nous formulons s'inscrivent dans cette ambition. C'est la contribution des socialistes français à un triple engagement :

- pour le soutien à François Hollande dans son bras de fer avec les conservateurs européens ;
- pour nourrir le débat des socialistes européens dans le cadre du PSE qui s'appête à rédiger son Manifeste pour les élections européennes du 25 mai 2014, véritable programme commun avec les socialistes européens ;
- pour faire gagner la gauche contre la droite et l'extrême-droite lors de ce scrutin.

I - RENFORCER L'EUROPE POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI DURABLES

Renouer avec les grands projets européens industriels et énergétiques d'excellence

Les États-membres ont engagé des politiques de consolidation budgétaire afin de rétablir leurs capacités à agir. La France a pris l'engagement de revenir à l'équilibre budgétaire en 2017. Ces efforts et ceux de nos partenaires sont nécessaires : ils seront inutiles si l'activité et la production en Europe restent au point mort. Seule une action volontaire, forte, des États permet d'atteindre l'objectif d'une relance économique, contrariée par les exigences des marchés.

Le Parti socialiste plaide depuis de nombreuses années pour le développement des réseaux énergétiques, numériques, de transports, et l'organisation de filières économiques intégrées. Cette ambition requiert des investissements massifs et soutenus dans la durée : c'est à cette double condition que sera initié un nouveau modèle de développement économique, social et écologique. Parce que c'est l'intérêt général européen qui l'exige,

les investissements d'avenir (éducation, enseignement supérieur, recherche, infrastructures vertes et numériques) doivent pouvoir être soustraits du calcul des déficits publics.

Nous voulons une politique économique offensive, concertée entre les États-membres et avec les acteurs économiques. Il s'agit d'anticiper les mutations à l'œuvre au sein de l'appareil productif, de créer des emplois de qualité et d'accompagner les restructurations industrielles. Pour soutenir les entreprises en difficulté, favoriser la conversion des secteurs en mutation et l'émergence de nouveaux gisements de croissance, **les règles de concurrence devront être assouplies, notamment en matière d'aides d'État et d'investissements publics.** De même, les bases légales de la politique de cohésion devront être repensées pour que soit enfin interdite l'utilisation de fonds structurels en soutien de délocalisations d'activités économiques intra-communautaires.

Cette politique volontariste de grands projets suppose une véritable politique d'investissement européenne financée par un budget communautaire fort. Aujourd'hui dans l'impasse des discussions entre contributeurs et bénéficiaires nets, **le budget européen doit être augmenté par l'affectation de ressources propres, aux bases dynamiques, telle la taxation sur les flux financiers, outil de lutte contre la spéculation financière.** L'objectif est de modifier la combinaison des ressources qui financent le budget de l'Union européenne. Les socialistes français encouragent les parlementaires européens à **exiger du Conseil un cadre financier pluri-annuel plus ambitieux**, pour financer les politiques européennes historiques et celles nouvellement confiées par le Traité de Lisbonne. Le Parti socialiste insiste sur l'urgence d'une renégociation des rabais accordés à plusieurs pays membres, qui nuisent à l'organisation de la solidarité européenne.

Les capacités d'intervention de la Banque européenne d'investissement (BEI) doivent être renforcées afin d'appuyer la mise en œuvre de *project bonds*, en soutien aux investissements d'avenir. La BEI doit également faire du chantier de la transition écologique l'une de ses priorités : les ressources dégagées par une contribution climat-énergie aux frontières de l'Union seront mobilisées pour la financer.

Miser sur la compétitivité-qualité et l'innovation

L'Europe doit faire le pari de la qualité et de l'innovation. Les économies européennes se font aujourd'hui concurrence. L'industrie se délocalise au sein même de l'Europe au gré des avantages fiscaux, des niveaux de salaires et des règles environnementales.

Pour se relancer et faire de nouveau la course en tête à l'international, l'économie européenne doit se distinguer par son excellence, sa capacité d'innovation et la qualité de la formation de sa main d'œuvre qui seront gages de sa plus grande compétitivité face aux États-Unis, mais aussi à la Chine, à l'Inde, à la Russie, au Brésil, à l'Afrique du Sud et aux autres puissances émergentes, en Amérique latine ou en Afrique.

Outre la constitution de nouveaux champions industriels européens, nous plaидons pour **l'encouragement à l'entrepreneuriat et la mise en réseau des pôles de compétitivité, des centres**

d'excellence universitaires et outils de recherche au sein de l'Union. De même, nous souhaitons la mise en place **d'une véritable agence de l'innovation industrielle et de la réindustrialisation**, adossée à la BEI. Celle-ci a notamment vocation à soutenir le développement des véhicules décarbonés.

Faire de l'Europe le continent de la transition écologique et de la conversion énergétique

Court-termiste, productiviste, inégalitaire, pollueur, bref insoutenable, le modèle de croissance actuel est à bout de souffle. Pour nous, la transition écologique et énergétique n'est pas une contrainte mais une opportunité pour redonner un horizon collectif, susciter l'adhésion populaire et **faire de l'Europe le premier éco-continent de la planète**. Encore doit-elle s'en donner les moyens !

La transition énergétique est un enjeu géopolitique adossé à une triple nécessité : répondre aux besoins de tous, sécuriser les approvisionnements et réduire drastiquement les émissions de gaz à effets de serre. N'oublions jamais que c'est sur la mise en commun des capacités dédiées au charbon et à l'acier que l'Union s'est construite. Nous proposons à nos partenaires la mise en œuvre d'une **Communauté européenne des énergies**, coopération renforcée rendue possible par les traités actuels qui permettra le développement de la rentabilité industrielle. Elle est décisive pour assurer l'indépendance énergétique des 27, diversifier les sources de production en misant sur les énergies renouvelables, réduire nos consommations et encourager les nouvelles technologies de stockage d'énergies intermittentes.

Les outremer doivent être un modèle pour l'Europe de la transition écologique avec pour objectif de **tendre vers le 100 % renouvelable en 2050**. La Réunion évalue actuellement un mix énergétique comportant plus de 50 % d'énergies renouvelables. Cet objectif pourra être atteint dans toutes les ROM à moyen terme et se prolonger vers une autonomie complète 100 % renouvelable dans le futur.

La transition écologique de l'industrie repose sur la généralisation de **l'éco-conception des produits** qui permet d'anticiper et de réduire l'ensemble des externalités environnementales d'un produit à toutes les étapes de sa vie, dès sa conception. C'est à l'Union, jamais avare de production normative, de définir les règles qui la rendront possible et dépasseront les intérêts nationaux. L'Europe doit favoriser la durabilité des biens et combattre l'obsolescence programmée. La mutation vers un nouveau modèle passe aussi par la production de biens plus respectueux de l'environnement et recyclables dans une **économie circulaire** qui privilégie la relocalisation de la production et les circuits courts : l'Union peut y contribuer et les valoriser. De même, développons une vision européenne de **l'économie sociale et solidaire** ! Économie sociale, économie solidaire, tiers secteurs, secteur associatif, coopératives, mutuelles, entrepreneuriat social doivent être mobilisés pour leurs gisements d'emplois, d'innovation sociale, leur gouvernance démocratique aussi. La Commission et le Parlement ont déjà reconnu l'importance croissante de ce secteur dans l'économie européenne. Aller au-delà consiste à veiller à ce que le cadre réglementaire européen en matière d'aides publiques et de marchés publics ne viennent pas fragiliser le financement du secteur tel qu'il existe actuellement, à sécuriser les budgets consacrés à l'entrepreneuriat social dans le cadre du Fonds social européen pour la période 2014-2020, à encourager la

reprise d'entreprises par les salariés.

Les socialistes veulent mettre l'avenir des filières dites « traditionnelles » au cœur du projet européen : il y a un avenir pour tous les secteurs industriels à condition qu'ils opèrent leur mutation. Le rôle de la puissance publique, locale, nationale et européenne, est de les accompagner dans les transitions nécessaires tout en luttant contre l'asymétrie des coûts internationaux.

La production, c'est aussi l'agriculture. La PAC doit être réformée en profondeur pour plus de justice dans la répartition du soutien et pour promouvoir un développement plus durable, nécessaire à la transition écologique du secteur agricole. L'enjeu pour les territoires est majeur : fournir une alimentation en quantité suffisante, saine, diversifiée et de qualité pour des populations en augmentation ; mieux protéger et valoriser plus efficacement les ressources naturelles ; lutter contre le réchauffement climatique en utilisant les sols agricoles et la forêt en tant que puits de carbone ; valoriser le potentiel des zones rurales pour la production de biens non alimentaires (énergie tirée de la biomasse, agro-matériaux, éco-produits, etc.) et services (agro-tourisme), promouvoir l'agro-écologie et les circuits courts producteur-consommateur. Il est par ailleurs impératif de disposer d'outils de maîtrise des volumes produits. La politique commune de la pêche doit privilégier la disparition de la surpêche et la protection de la ressource halieutique en réorientant les objectifs communs vers une pêche durable.

Affirmer l'Europe sur la scène internationale

L'Union européenne doit être capable de parler d'une même voix face à ses partenaires extérieurs, mais aussi en matière de défense ou d'action humanitaire. Dans un monde où pèsent de nouvelles menaces, la souveraineté et la sécurité européennes constituent un enjeu stratégique. À l'ère des relations multilatérales, c'est dans le respect du droit international et de la Charte des Nations unies qu'elles doivent s'exercer.

La dizaine d'opérations militaires et la vingtaine de missions civiles européennes en cours démontrent l'excellence de nos forces armées, l'efficacité de nos capacités de projection et le bien-fondé des valeurs qui les mobilisent. Le Conseil européen de décembre 2013, consacré à l'Europe de la Défense, doit être l'occasion de **consolider les fondements de la sécurité commune de l'espace européen**. Nous sommes favorables à la création d'un pilier européen de l'OTAN. Nous voulons encourager la mise en œuvre de davantage de projets communs capacitaires et d'acquisition d'équipements. De même, les socialistes français souhaitent amplifier la réflexion stratégique pour que l'Union européenne s'adapte au nouvel environnement géostratégique global et que soit apportée une définition détaillée des missions de sécurité communes. Pour nous, c'est un enjeu décisif : il faut **tirer les leçons des réactions contradictoires parmi les États-membres pour assumer les conflits proches de l'Europe et les lacunes capacitaires d'intervention (Libye, Mali), et définir ensemble de nouveaux outils** alliant prévention et gestion des crises, planification et intervention militaires, financements et aides conditionnées à des principes universels.

Vouloir l'Europe de la Défense, c'est aussi **soutenir une industrie de haute technologie à forte valeur ajoutée et des dizaines de milliers d'emplois peu délocalisables**.

Par ses applications tant civiles que militaires et ses programmes de recherche, cette chaîne de valeur a créé des bassins d'emploi dynamiques dont bénéficient plusieurs régions en Europe.

En matière de coopération et de développement, l'Europe doit résolument **faire le choix de la Méditerranée et de l'Afrique**. Tout y incite : notre proximité géographique, nos relations historiques, une culture partagée autant que le dynamisme économique et les perspectives démographiques et de croissance du continent africain.

Successivement, à Dakar puis à Kinshasa lors du Sommet de la francophonie, le président Hollande a tenu un discours de la fraternité retrouvée entre la France et l'Afrique, rompant ainsi avec les pratiques de la « Françafrique » et réparant l'affront que son prédécesseur avait infligé aux Africains dans un discours funeste. Nous voulons **que l'Europe bâtisse un nouveau partenariat avec l'Afrique** respectueux et transparent, sincère et solidaire, au service du développement et de la démocratie.

Les révolutions arabes ont soulevé d'immenses espoirs, mais l'avènement de la démocratie, de l'État de droit et du bien-être social dans le monde arabe s'oppose aujourd'hui fortement aux blocages et aux conservatismes. Nous voulons une Europe solidaire de ces pays au moment même où leur transition démocratique et économique a le plus besoin de soutien.

Le rayonnement de l'Europe autant que son développement doivent conduire à **rompre avec une politique migratoire et du droit d'asile conduite sous le seul prisme de la chasse aux fraudeurs**.

Le tropisme économique, diplomatique et militaire des États-Unis pour l'Asie-Pacifique confère à l'Europe une responsabilité plus grande encore au Proche et au Moyen-Orient. Alors que la **Syrie** s'enfoncé dans un conflit toujours plus meurtrier qui a fait près de 100 000 victimes, la mobilisation de la communauté internationale ne doit pas faiblir. La France agit en ce sens en apportant son soutien à la coalition nationale syrienne. Les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne ont décidé, à l'initiative des autorités françaises, d'amender le régime européen des sanctions afin de pouvoir l'aider davantage. La solution à la crise doit être politique, mais les opposants au régime de Bachar Al-Assad doivent avoir les moyens de se protéger.

Concernant le **conflit israélo-palestinien**, il est urgent de relancer le processus de paix. Plus on attend, plus la solution des deux États sera difficile à atteindre. Comme l'Union européenne et l'administration Obama, nous considérons que la seule issue juste et durable au conflit est la création d'un État palestinien viable et la garantie de la sécurité d'Israël. L'urgence, c'est le retour à des négociations directes entre les deux parties, sans conditions préalables, et sur des bases crédibles. Conformément aux résolutions des Nations unies et à la position de l'Union européenne, le Parti socialiste appelle de ses vœux cette négociation et condamne la colonisation dans les territoires palestiniens. Nous sommes opposés au blocus de Gaza et nous appelons à sa levée. Comme elle l'a montré en janvier dernier en votant le rehaussement du statut de la Palestine au sein de l'ONU, la France agit et agira pour cette solution pacifique et durable.

II FAIRE GAGNER LES EUROPÉENS DANS LA MONDIALISATION ET FAIRE PROGRESSER NOTRE NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

Réguler la finance

Le chantier de la régulation financière et bancaire doit être amplifié et mené à son terme : c'est une priorité de la prochaine mandature du Parlement européen car c'est aussi l'absence de volonté politique face aux marchés qui a précipité la crise de la zone euro.

Les socialistes français seront vigilants sur la mise en œuvre de l'Union bancaire. Voulu et obtenue par François Hollande, elle est combattue insidieusement par les conservateurs britanniques et allemands, ces derniers réclamant désormais une modification des traités pour sa mise en œuvre effective. Nous veillerons notamment à l'extension du périmètre des organismes bancaires concernés et à la mise en place d'une autorité de résolution bancaire distincte de la BCE ainsi que d'un fonds de résolution de crise abondé par tous les établissements financiers transfrontaliers. Nous réaffirmons la nécessité de garantir les dépôts pour tous les États, en toutes circonstances, avec la création d'un fonds unique européen des garanties des dépôts européens.

La régulation des salaires et bonus des traders, arrachée de haute lutte par la gauche au Parlement européen, doit également être mise en œuvre sans attendre.

Les obligations de transparence des banques dans les paradis fiscaux et la régulation de leurs activités doivent enfin devenir une réalité dans toute l'Union : nous défendons notamment la directive sur la régulation bancaire, inspirée du rapport Liikanen, une première étape. Plus largement, nous voulons interdire les activités des groupes opérant dans les paradis fiscaux ; réviser la directive européenne sur la fiscalité de l'épargne pour l'appliquer à de nouveaux produits et à un champ d'acteurs plus larges ; systématiser l'échange automatique d'informations fiscales ; séparer les activités utiles à l'économie des activités spéculatives pour éviter une réédition de la crise financière ; renégocier les conventions fiscales de l'Union avec les pays tiers ; durcir la réglementation des *hedge funds* adoptée en 2010 ; interdire le trading de haute fréquence ; créer une agence européenne publique, publiant sur les titres de dettes publiques à dates fixes, car les notes édictées par les agences privées n'ont ni valeur économique, ni objectivité.

En finir avec le dumping social et fiscal

Le dumping social et fiscal, c'est le contraire du projet européen ! À la solidarité, il substitue l'affrontement entre les pays, la concurrence entre les salariés, l'abaissement des standards sociaux, l'exploitation des ressources et l'épuisement de la biodiversité. Après des décennies de concurrence, nous voulons la convergence. La coopération doit prévaloir, pour les niveaux de vie, les protections sociales, les règles fiscales et les stratégies économiques des États.

L'emploi et le pouvoir d'achat sont les préoccupations premières de nos concitoyens. Malheureusement, la question sociale est le parent pauvre de la construction européenne telle que les conservateurs la conçoivent. La lutte contre le chômage et les inégalités doit être la priorité

de la prochaine étape de la construction européenne : c'est ainsi que le projet européen suscitera de nouveau la confiance et l'espérance parmi les peuples. Nous faisons nôtre l'ambition d'un « **traité social européen** », notamment porté par la Confédération européenne des syndicats. Son objectif est d'assigner aux politiques communautaires les objectifs d'intérêt général que sont l'amélioration des conditions de vie et de travail, la qualité des emplois, la lutte contre les discriminations à l'embauche et dans les rémunérations, le dialogue social, le développement durable. Le traité social devra garantir à tous les salariés dans l'Union européenne les droits fondamentaux que sont les droits du travail, le niveau de protection sociale, le droit syndical et l'instauration du principe de la clause la plus favorable. Le temps des actes est venu et les socialistes français souhaitent que soit rapidement défini l'agenda de cette union sociale.

Cette dernière passe également par la création d'un **salairé minimum** au sein de chaque État et par l'objectif d'une convergence par le haut des standards sociaux les plus importants, en particulier pour aller vers un SMIC européen, ainsi que la mise en place d'un revenu minimum. L'emploi est le premier moyen de répartition des richesses, c'est pourquoi combattre le chômage doit être la priorité des institutions européennes. Elle justifie **la révision des directives relatives au temps de travail et aux travailleurs détachés, ainsi que la directive services.**

Les socialistes français plaident avec constance pour une **harmonisation de l'assiette et une convergence progressive des taux des principaux instruments fiscaux** (impôt sur les sociétés, impôt sur l'épargne, TVA, etc.), ainsi que pour **la mise en place d'une fiscalité écologique aux frontières de l'Union** (« écluses » tarifaires, taxe carbone aux frontières).

Ces convergences sociales forment un outil majeur de lutte contre le dumping social, contre les délocalisations et elles redonnent un sens au projet des pères fondateurs de l'Europe : la prospérité partagée condition d'un développement économique durable.

Consolider la zone euro pour la mettre au service de la croissance et de l'emploi

La convergence, c'est aussi celle de l'Union économique et monétaire. L'explosion de la zone euro a bel et bien eu lieu quand les marchés financiers ont distingué la qualité de la dette souveraine libellée en euros des différents États-membres. Le choc des compétitivités sans convergence a mis en concurrence leurs choix politiques sous le prisme de l'idéologie néo-libérale.

À court terme et pour endiguer la crise, nous plaillons, comme les socialistes de ces pays, pour **la réouverture de la négociation sur les plans imposés à la Grèce, au Portugal et à l'Espagne**, plans d'austérité aveugles qui maintiennent ces pays dans le chômage de masse et la récession sans aucun effet sur la réduction de leur dette publique. Chaque année, la Grèce rembourse en intérêts ce que l'Europe lui prête ; la dette du Portugal ne cesse de s'accroître en dépit des plans d'austérité... Sans une remise à plat de la dette de ces pays, et du calendrier de la consolidation budgétaire, la crise de la zone euro perdurera. **L'indispensable réduction des déficits publics doit tenir compte d'objectifs crédibles de solde structurel qui n'entravent pas le rôle des stabilisateurs automatiques**

et la priorité donnée à la reprise de l'activité.

Pour des politiques plus intégrées et une gouvernance efficace, nous souhaitons **la mise en place d'un budget spécifique à la zone euro** alimenté par des ressources propres.

De même, **le Pacte de stabilité doit être révisé dans une logique de coopération et non pas de sanction, en tenant compte des spécificités de chaque État.** Nous plaillons pour un calendrier étendu, crédible et réaliste. La trajectoire des finances publiques doit respecter le cycle économique et les politiques contra-cycliques nécessaires pour combattre le chômage. C'est ainsi que seront conjointement poursuivis les objectifs de maîtrise des déficits publics et de soutien des dépenses d'avenir indispensables. Celles-ci doivent être sanctuarisées au service d'un modèle de développement durable et créateur d'emplois. Aussi, nous souhaitons **que les dépenses d'investissement soient exclues du calcul des déficits.**

Le Mécanisme européen de stabilité (MES) doit bénéficier d'une licence bancaire et pouvoir accéder aux liquidités de la Banque centrale européenne (BCE) afin d'assurer le rôle de prêteur en dernier ressort au sein de la zone euro et constituer un pare-feu efficace contre les attaques spéculatives sur les dettes souveraines des États. Nous voulons réviser le mandat, le périmètre d'intervention et les modalités d'intervention de la BCE, en permettant notamment qu'elle achète, dès leur émission, des titres de dettes souveraines sur le marché primaire. Elle deviendra ainsi une banque à part entière, à l'instar de la FED américaine. De cette façon, la conduite de la politique monétaire sera au service des objectifs de croissance et de création d'emplois au même titre que de la stabilité des prix.

Les décisions prises au niveau des 17 États de la zone euro échappent à tout contrôle démocratique. **Il revient au Parlement européen et à la Conférence interparlementaire de créer un organe de gouvernance spécifique à la zone euro.** Le contrôle démocratique des grandes orientations de politique économique adoptées par la Commission européenne et le Conseil doit être renforcé.

Enfin, l'Europe doit agir en faveur d'une **parité plus équilibrée de l'euro vis-à-vis du dollar américain et du yuan chinois** en proposant un nouvel ordre monétaire international et en confiant la politique de change aux autorités politiques de l'Union. La France doit, très vite, la proposer à l'ordre du jour du Conseil européen. Une négociation permanente et quadripartite (Union européenne, États-Unis, Chine, Japon) concernant les politiques monétaires doit être mise en place. Le président de la République l'a dit avec force devant le Parlement de Strasbourg : *« une zone monétaire doit avoir une politique de change sinon elle se voit imposer une parité qui ne correspond pas à l'état réel de son économie ».*

La mutualisation à grande échelle des dettes des États-membres de la zone euro par **l'émission d'eurobonds** sera garantie par la convergence des modèles économiques, sociaux et fiscaux au sein de la zone euro. À moyen terme, la création de titres de dette de la zone euro à maturité courte – les « EU bills » – doit aussi être envisagée pour permettre aux États-membres de la zone euro de faire face à des difficultés de financement de leur dette sur une courte période. Nous appelons à la création d'un budget de la zone euro, intégré au budget communautaire, (...) basé sur des ressources propres et validé par une structure démocratique, le parlement de la zone euro.

Imposer la réciprocité dans l'échange commercial

Dans la compétition exacerbée que se livrent les puissances mondiales et notamment face à la concurrence croissante des pays émergents, deux dangers guettent l'Europe : s'engager dans la course au moins disant, perdue d'avance, et ouvrir ses marchés sans protéger ses salariés, ses entreprises, ses savoir-faire. Tous les continents protègent leurs emplois et leur base productive, à commencer par les États-Unis. Vue des autres puissances commerciales, la candeur des instances européennes à offrir leurs potentialités surprend autant qu'elle réjouit.

Nous demandons **la mise en place d'un juste-échange**, fondé sur le respect des droits de l'homme, de la démocratie, du progrès social et de la protection de l'environnement. Il s'agit de promouvoir un modèle économique et social plus juste, plus solidaire et durable à l'échelle mondiale.

Pour y parvenir, l'Union doit mener la bataille au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et exiger le respect des normes fondamentales définies par les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT), des normes de lutte contre le réchauffement climatique, des normes techniques et sanitaires de protection des consommateurs européens. Si ces négociations devaient échouer, l'Union européenne devrait augmenter les droits de douane sur les produits qui s'affranchissent de ces normes le temps qu'elles soient respectées, et rétablir les tarifs extérieurs communs. Dans le cadre des accords commerciaux bilatéraux entre l'Union européenne et ses partenaires, nous plaçons pour le renforcement des clauses de sauvegarde et de réciprocité visant à garantir la loyauté des échanges.

C'est dans cette perspective que l'Union européenne doit aborder l'accord USA-UE de libre-échange. Les socialistes français sont extrêmement réservés sur l'opportunité de cet accord. Il n'y a aucune raison de se précipiter : les enjeux et les secteurs concernés sont stratégiques – les marchés industriels, de défense, agricoles, financiers, énergétiques et de brevet sont notamment concernés. Nous souhaitons la mise en place d'un véritable partenariat qui appelle une association entre égaux autour d'objectifs et de projets communs et qui respecte les valeurs de chacun. Les autorités américaines doivent respecter les engagements pris dans le cadre du G20. L'exclusion explicite des services audiovisuels du champ de la négociation de cet accord est un préalable indiscutable aux négociations. Nos exigences sont connues :

- non remise en cause des choix de société en matière de santé, éthique, de travail, de consommation, d'agriculture, qui constituent nos « préférences collectives », ciment du modèle social européen ;
- nécessaire protection des données personnelles et des droits de propriété industrielle et intellectuelle et les indications géographiques ;
- préservation de la qualité des services publics.

La qualité des négociations doit primer sur le calendrier. Nous ne nous positionnerons sur la ratification de cet accord qu'au vu de leurs résultats effectifs et de la réalité de la réciprocité commerciale qu'elles établiront.

Miser sur la jeunesse européenne

L'augmentation du chômage des jeunes porte en germe le risque de déséquilibres insoutenables et d'une génération sacrifiée. Nous ne l'acceptons pas. C'est pourquoi nous plaçons pour **l'adoption d'un véritable pilier social européen** aux côtés de l'Union économique et monétaire.

Dans ce cadre, nous devons notamment **généraliser la « garantie jeunes »** qui vise à permettre dans les quatre mois à un jeune sans emploi ou sortant du système éducatif de se voir proposer une nouvelle formation, un enseignement, un apprentissage ou un emploi. Son enveloppe doit être portée à 10 milliards d'euros pour assurer la solidarité entre les États.

L'encadrement des stages, obligatoirement inscrits dans une formation, mais aussi l'encadrement de leur rémunération et de leur protection sociale, devront faire l'objet d'une harmonisation européenne au cours de la prochaine législature.

Nous souhaitons **un cadrage européen des diplômes** (contenu, intitulés, encadrement, volume horaire) avec la mise en place d'un véritable **service public européen de l'enseignement supérieur**, mais aussi la création d'un **fonds européen d'aide à la mobilité étudiante** en complément d'Erasmus. Nous voulons élargir l'accès à la mobilité européenne à toute la jeunesse en développant Erasmus pour tous et en renforçant le programme Leonardo.

Renforcer l'Europe en tant que puissance culturelle dans la mondialisation

Il ne peut y avoir de grand projet européen sans une grande ambition culturelle portée par l'Europe. Les pays qui la composent jouissent d'une diversité culturelle unique. Ils abritent un patrimoine culturel d'exception et voient s'épanouir des pratiques artistiques parmi les plus novatrices dans tous les domaines de la création. Il est essentiel d'avoir de l'ambition au niveau européen pour que ces atouts culturels majeurs soient préservés et promus dans notre dialogue avec le reste du monde. La culture européenne a donc besoin de soutien. Pourquoi ne pas développer **un fonds européen de la culture**, financé par une taxation des flux de données, puissants pourvoyeurs de contenus culturels ?

La création d'un **fonds de solidarité pour le maintien du patrimoine culturel européen** serait aussi un moyen de faire face à la situation actuelle, de pourvoir au risque de désengagement des pays les plus endettés, d'éviter les dégradations et de garantir l'avenir et la transmission intacte de ce patrimoine aux générations futures. Il est par ailleurs essentiel de rappeler que les sociétés européennes acceptent de consacrer une partie de leur richesse à soutenir l'art et la culture car ce sont des biens communs qui élèvent la conscience publique.

Le Parti socialiste se réjouit que les autorités françaises aient permis de retirer les services audiovisuels et cinématographiques du champ de l'accord commercial de la Commission européenne avec les États-Unis. Après des années de combat pour imposer le principe de protection de la diversité culturelle au sein de l'Europe et de l'Unesco, un recul aurait été une véritable défaite. Nos parlementaires et nos ministres se sont clairement exprimés. Aux côtés de son gouvernement et du président de la République, le Parti

socialiste rappelle que la France ne transigera pas sur la défense de l'exception culturelle.

III DÉMOCRATISER L'EUROPE AVEC LES PEUPLES

Renforcer l'appartenance à une citoyenneté européenne

Nous refusons l'Europe technocratique et préférons celle des élus de la démocratie au service des peuples. L'obsession du consensus technique, qui a envahi les institutions européennes, annihile trop souvent les débats et brouille les clivages. C'est pourquoi nous voulons une politisation de l'Union, sur des bases claires et transparentes.

Cette ambition suppose d'**associer plus étroitement les parlements nationaux aux décisions communautaires**. Dans cette optique, nous plaçons en France pour la tenue systématique de débats à l'Assemblée nationale et au Sénat avant chaque Conseil européen. Ils permettront une meilleure articulation avec le travail des députés socialistes français au Parlement européen. Plus généralement, nous appelons à **une plus grande valorisation du travail des députés européens**, élus au suffrage universel direct. Le Parlement européen et les parlements nationaux doivent pouvoir intervenir, d'une part séparément, et d'autre part conjointement, à toutes les étapes du semestre européen. Le budget qui reste une compétence nationale mais qui nécessite une coordination au niveau européen, constitue une matière où les deux légitimités, européenne et nationale, doivent être mutuellement renforcées.

Dans le même esprit, lors du scrutin de 2014, nous soutenons de toutes nos forces **la proposition du PSE d'une candidature socialiste commune à la présidence de la Commission européenne**. Le président de la Commission sera l'émanation directe de la majorité au Parlement. Lors des élections européennes, nous voulons que les candidats aient pour **obligation de déclarer leur appartenance à une famille politique européenne**. Au Parlement européen, nous souhaitons bâtir des majorités durables et solides.

Les socialistes français sont favorables à une révision des modes de décision du Conseil européen. Les règles d'unanimité et de majorité qualifiée entravent et ralentissent la prise de décision. Il est urgent de les assouplir très vite, notamment sur les politiques fiscales et sociales, particulièrement au sein de la zone euro.

Il est fondamental de renforcer les instruments de mobilisation citoyenne. Outil direct à disposition des citoyens, **l'initiative citoyenne européenne (ICE)** est aujourd'hui une réalité. Nous voulons faire connaître cet outil auprès des citoyens. L'Union doit soutenir activement les ICE, en les rendant plus accessibles aux citoyens et plus simples d'usage.

Renforcer les pouvoirs du Parlement, représentant élu des citoyens

Le Parlement européen doit se voir reconnaître le droit de proposer des lois. Un partage de l'initiative législative entre la Commission et les parlementaires européens permettrait de répondre aux exigences de la démocratie représentative. Les citoyens seraient ainsi mieux

entendus et leurs représentants pourraient mieux relayer leurs demandes. Cette innovation compléterait le « droit d'initiative citoyenne ».

Le Parlement européen doit également devenir co-décisionnaire pour l'examen annuel de croissance aujourd'hui assuré par le seul Conseil sur proposition de la Commission.

Il doit participer étroitement à toutes les étapes du « semestre européen » au cours duquel est mise en œuvre la coordination des politiques budgétaires.

Il doit aussi pouvoir entendre et contrôler les responsables du Mécanisme européen de stabilité et ceux de la Troïka, dont la légitimité est largement remise en cause depuis l'épisode chypriote. Il doit également discuter et contrôler les « recommandations par pays », que la Commission européenne retourne aux États-membres, après examen de leurs projets de budgets nationaux.

La conférence interparlementaire réunissant le Parlement européen et les délégations des parlements nationaux compétentes dans les domaines budgétaire, économique, social et financier, doit être renforcée.

Mettre la démocratie sociale au cœur de l'Europe

Pour mettre en œuvre le pilier social, **soutenir les partenaires sociaux et associatifs** est essentiel. Ils sont souvent marginalisés au niveau européen. En vérité, tout est à faire.

Nous demandons **que la Commission européenne sollicite la Confédération européenne des syndicats (CES)** pour l'élaboration de tout texte concernant les droits des salariés et la réglementation du travail.

Nous plaçons **pour un renforcement du rôle et des missions du Comité économique et social européen (CESE) et de la Conférence tripartite**.

L'Europe doit se donner pour objectif de réduire les inégalités d'accès à des soins de santé de bonne qualité entre les États et mettre en place un système d'assurance sociale universelle pour tous les citoyens européens. Un pôle santé doit être créé au sein de l'Europe.

Préserver et développer les Droits des Européens

La **Charte des Droits fondamentaux** doit s'imposer juridiquement aux États-membres.

Défendre la démocratie et les droits de l'Homme au sein de l'Union est un impératif à l'heure où en Hongrie, les libertés publiques et les droits civiques sont remis en cause par une alliance entre la droite de Viktor Orban, membre du PPE, et l'extrême-droite multi-nationaliste et xénophobe.

L'espace de liberté, de sécurité et de justice, créé par l'Union, protège et promeut les droits humains, les libertés civiles et politiques. L'Europe doit être capable de sanctionner efficacement les atteintes aux droits fondamentaux. **Le Conseil, le Parlement européen et la Commission, doivent se saisir de leur capacité actuelle de sanctionner les États-membres qui bafouent les droits fondamentaux de leurs citoyens**, en appliquant l'article sept du traité de Lisbonne, qui permet de suspendre

le droit de vote des États coupables au sein du Conseil.

La lutte contre les discriminations est un combat majeur : c'est une exigence de notre histoire, c'est un devoir pour le présent. La **laïcité**, pour nous socialistes français, est le ciment du vivre ensemble. Nous souhaitons, et d'abord au sein du PSE, qu'un débat permette d'aboutir à une définition partagée permettant d'inspirer les politiques publiques européennes.

Le principe de l'**égalité hommes-femmes** a été posé dès la rédaction du Traité de Rome mais jamais il n'a été décliné dans les faits. Il est urgent d'appliquer les programmes pour l'égalité salariale, le respect effectif de la parité dans les instances politiques et les conseils d'administration des grandes entreprises, et les mesures favorisant l'équilibre entre la vie familiale et la vie professionnelle.

Nous défendons également **la clause de l'Européenne la plus favorisée** (l'harmonisation par le haut des droits au niveau communautaire), **l'allongement du congé maternité** et la création d'un **vrai congé paternité**.

Nous défendons une stratégie coordonnée au sein du PSE pour réaffirmer clairement nos convictions quant aux **droits à l'avortement et à la contraception**.

De même, nous devons proposer de **renforcer les protections en faveur des personnes en situation de handicap et contre toutes les discriminations**, qu'elles soient fondées sur les origines, la religion, les convictions philosophiques et politiques, l'orientation sexuelle, dans l'emploi et dans toute la sphère sociale et culturelle. Une vigilance particulière s'impose, dans la période, pour le **respect des droits LGBT**.

Il est pour nous impératif de **faire aboutir la directive-cadre « anti-discriminations »** car nos valeurs sont en jeu.

Lutter contre les discriminations à l'échelon européen, c'est aussi sacrifier un budget ambitieux pour financer des outils indispensables comme le fonds social européen ou le Plan européen d'aide aux plus démunis, ainsi que toutes les mesures d'accès aux services universels (santé, éducation, logement).

Créer des contre-pouvoirs et lutter pour la transparence

Les institutions communautaires doivent être politiquement exemplaires en matière de transparence et d'indépendance.

Nous défendons **une réglementation européenne renforcée face à tous les lobbies** et aux organisations de défense des intérêts particuliers. Confrontés à leur force de frappe fondée sur l'argent et l'influence, les représentants des consommateurs, des collectivités et des citoyens sont souvent désarmés. C'est pourquoi il faut mobiliser les institutions et les énergies citoyennes pour **la création de contre-pouvoirs efficaces et la prise en compte de contre-expertises pour rivaliser avec les groupes de pression**. Les syndicats, les ONG, les associations de citoyens, doivent pouvoir se prévaloir du même niveau d'écoute, de puissance et d'organisation que celui dont s'est doté le pouvoir économique privé.

En outre, le Parlement européen doit pouvoir auditionner à sa demande les membres des conseils d'administration des multiples agences européennes dont le pouvoir n'a cessé de s'intensifier au fil des années. Pour combattre la corruption active et passive, une nouvelle législation devra prévenir et sanctionner toute atteinte aux intérêts financiers de l'Union. À cet effet, **les missions de l'Office anti-fraude (OLAF) doivent être étendues et ses moyens renforcés**.

Le système de redistribution sociale des biens confisqués doit être créé sur la base du modèle italien et élargi à tous les biens mal acquis incluant les capitaux placés dans les paradis fiscaux.

Pour les socialistes français et européens, l'échéance de mai 2014 est décisive : elle peut être historique.

Les propositions que nous portons en vue de ce scrutin ne sont ni des slogans ni des figures imposées. Elles sont le socle et les moyens de la réorientation européenne. Elles s'inscrivent dans le soutien à l'action déterminée du président Hollande.

Jusqu'alors, la Commission européenne et sa présidence procédaient exclusivement de la nomination par les États-membres, très majoritairement de droite. Le traité de Lisbonne permet, par la validation du Parlement européen, d'imposer à la présidence de la Commission une personnalité politique issue de la majorité démocratiquement élue au Parlement.

Nous voulons une nouvelle majorité au Parlement européen pour réorienter l'Europe. Pour un avenir favorable aux peuples, au développement durable et à la jeunesse. Pour l'emploi et la croissance plutôt que l'austérité et la concurrence. Pour l'innovation et la protection plutôt que le repli sur soi et les marchés. Pour le rayonnement plutôt que l'affaiblissement. Pour la démocratie plutôt que la bureaucratie.

L'élection de 2014 doit être la confrontation entre un choix conservateur en échec et le choix d'une alternative crédible portée par les progressistes.

Une victoire de la gauche européenne le 25 mai 2014 est possible. Les sociaux-démocrates sont à 70 sièges de la majorité sur 736 députés représentant 28 États. Elle permettrait que succède une personnalité progressiste au conservateur-libéral Barroso. Elle changerait le rapport de force politique dans le continent. Elle redonnerait une espérance aux citoyens. Elle renouerait avec l'idéal européen. C'est le sens de notre engagement et de notre combat.



AMENDEMENTS

AMENDEMENT N°1

Amendement présenté par
Alain Bergounioux, Michel Destot, Alain Richard, Bernard Soulage

- Page 12, fin du 3^{ème} paragraphe, ajouter :

La crise européenne actuelle a, en effet, une forte dimension politique. La Banque centrale européenne et l'euro, par eux-mêmes, demandent de parvenir à plus de souveraineté commune dans le domaine économique. Et c'est de ne pas l'avoir fait que résultent nombre des problèmes actuels.

La crise de la zone euro ne pourra être définitivement surmontée que si les États européens acquièrent les capacités de conduire des politiques communes pour conduire, à moyen terme, les États-membres vers plus

de convergence. Beaucoup de choses peuvent être faites dans le cadre des traités actuels et nous devons utiliser au maximum les possibilités qu'ils offrent. Mais nous devons avoir, aussi, une vision pour la prochaine décennie, avec les étapes à franchir qui doivent être débattues lors des élections européennes de 2014. L'union politique pourra prendre la forme d'une Fédération d'États-nations pour conjuguer des politiques européennes, fortement intégrées, et des compétences nationales. Elle a besoin d'une légitimité démocratique affirmée.

AMENDEMENT N°2

Amendement présenté par
Juliette Méadel et Guillaume Bachelay

- **Page 14, après le 4^{ème} paragraphe du I, ajouter :**

L'Europe doit se doter d'une vision et d'une stratégie de politique industrielle. Il faut donc soutenir et développer des projets industriels européens innovants, modernes et porteurs pour l'avenir de l'économie européenne et de la croissance, dans les secteurs stratégiques et notamment dans celui de la sidérurgie ;

l'expérience dramatique vécue à Florange résulte aussi de l'absence de stratégie industrielle européenne commune.

Le cas Florange ne doit pas se reproduire à d'autres secteurs, il faudra donc que l'Europe joue son rôle pour

éviter de tels drames économiques et sociaux. Désormais, l'Union doit mieux faire respecter la réglementation économique, sociale et environnementale, mutualiser les meilleures expériences et trouver les bonnes réponses aux problématiques industrielles telles que les surcapacités de production ; soutenir la conversion énergétique et écologique des industries traditionnelles ; et enfin améliorer la coordination des politiques nationales et européennes par l'adoption de « pactes » dédiés. C'est dans cette perspective que nous recommandons l'adoption d'un « pacte pour la sidérurgie européenne ».

AMENDEMENT N°3

Amendement présenté par
Francis Chouat et Zaki Laïdi

- **Page 14, 1^{ère} ligne du 4^{ème} paragraphe du I, après « *cette politique de grands projets* », insérer :**

Suppose de permettre des coopérations renforcées
au sein de l'euro zone pour décider des grands
investissements en matière de recherche, d'enseignement
supérieur et d'innovation.
Cela (le reste sans modification)

AMENDEMENT N°4

Amendement présenté par
Emmanuel Maurel, Marie-Noëlle Lienemann, Marianne Louis, Julien Dray,
Gérard Filoche, Anne Ferreira, Jérôme Guedj, Jean-François Thomas,
Jonathan Munoz

- Page 14, supprimer le paragraphe 4 du I et
- Page 17, remplacer les trois premiers paragraphes de *Consolider la zone euro pour la mettre au service de la croissance et de l'emploi*, par :

La croissance et l'emploi avant la réduction des déficits

Le Pacte de stabilité et de croissance n'est déjà plus appliqué sous la double pression des faits d'une part, la récession et d'autre part, de l'urgence d'une réorientation de la construction européenne défendue par François Hollande. Sa suspension doit permettre sa renégociation.

La priorité à la question sociale va de pair avec l'impératif de relance de l'économie. Le rythme de réduction des déficits imposé par la Commission européenne crée de la récession économique et finira par provoquer partout en Europe des coupes sombres dans des dépenses publiques et sociales essentielles. L'austérité a démontré son inefficacité : elle ne réduit pas la dette et augmente le chômage. Les peuples, les États et l'Union ne survivraient pas à la poursuite de cette politique suicidaire.

Le Pacte de stabilité doit être réformé. Les dépenses d'investissements doivent être exclues du calcul des déficits, son fonctionnement doit rejeter la logique de sanction et introduire celle de coopération. Le dogme du 3 %, chiffre sans aucune valeur économique, doit être reconsidéré. Le calendrier de réduction des déficits doit être réaliste et tenir compte du cycle économique et de la nécessité de lutter contre le chômage.

Un véritable plan de relance européen

Les « réformes structurelles » prônées par les conservateurs et les libéraux sont impuissantes face à la récession. Elles ont même entretenu une logique de déflation salariale qui a tué la demande intérieure européenne. Un new deal européen est désormais à l'ordre du jour. Il doit s'articuler autour de politiques de soutien à la reprise adaptées à chaque État et d'un plan de

relance à l'échelle européenne. Le retour de l'intervention de la puissance publique à tous les niveaux est d'autant plus nécessaire pour financer et planifier la transition écologique.

Il faut permettre à tous les pays de la zone euro de s'orienter vers la relance en faisant sauter les verrous budgétaires d'une part et en orientant les liquidités injectées sur les marchés par la BCE vers l'investissement productif. En étant coordonnées, les mesures de soutien dans chaque État seraient nettement plus efficaces.

La relance doit également opérer à l'échelle européenne, pour financer la convergence vers le haut de tous les pays et relancer la croissance dans toute l'Union. Le pacte de croissance doit se concrétiser. Pour cela, des euro-obligations pour financer les investissements d'avenir doivent être mises en œuvre. Le capital de la Banque européenne d'investissement doit être augmenté, pour lui permettre de développer ses activités de financement de la croissance. Alors que l'épargne est abondante dans certains pays, l'UE doit pouvoir recourir à l'emprunt pour financer ses grands investissements, en particulier pour la transition énergétique, et lutter contre les inégalités territoriales et sociales. L'emprunt, comme instrument majeur du développement et de la croissance en Europe, s'impose comme la contrepartie logique à la mise en œuvre de l'harmonisation fiscale et sociale.

Refuser la baisse du budget européen

En cohérence avec la volonté affirmée du président de la République d'une relance macro-économique européenne au service de la croissance et de l'emploi, nous appelons les socialistes européens et notamment nos eurodéputés à obtenir, par leur vote, la renégociation d'un budget en

baisse pour la première fois, imposé par les gouvernements conservateurs. Ce veto rouvrira la discussion sur la base du budget 2013, moins restrictif que celui actuellement proposé par le Conseil et imposera l'ouverture, dès 2014, année du renouvellement du Parlement européen, du débat sur la levée de ressources propres nouvelles et pérennes, financées par des impôts européens, voire, ultérieurement par des emprunts fédéraux.

Le budget européen représente seulement 1 % du PIB de l'UE. À terme, la construction d'une Europe de la croissance et de l'emploi implique la mise en place d'un vrai budget d'intégration solidaire, représentant au minimum 5 % du PIB européen.

La taxe sur les transactions financières doit être le premier de ces impôts européens. Celle-ci doit être élargie à tous les pays. D'autres ressources propres doivent être créées. Ces dernières pourraient provenir de la lutte contre la fraude fiscale, de la taxation des kilomètres parcourus par les poids lourds, ou encore de la taxation carbone aux frontières de l'UE.

AMENDEMENT N°5

Amendement présenté par
Henri Emmanuelli, Guillaume Balas, Tania Assouline, Pascal Cherki, Laurianne Deniaud, Liêm Hoang-Ngoc, Nadia Pellefigue, Olivier Girardin, Régis Juanico

- Page 14, supprimer le paragraphe 4 du I et
- Page 17, remplacer les trois premiers paragraphes de *Consolider la zone euro pour la mettre au service de la croissance et de l'emploi*, par :

La croissance et l'emploi avant la réduction des déficits

Le Pacte de stabilité et de croissance n'est déjà plus appliqué sous la double pression de la récession et de l'urgence d'une réorientation de la construction européenne défendue par François Hollande. Son adaptation est nécessaire.

La priorité à la question sociale va de pair avec l'impératif de relance de l'économie. Le rythme de réduction des déficits imposé par la Commission européenne crée de la récession économique et finira par provoquer partout en Europe des coupes claires dans des dépenses publiques et sociales essentielles. L'austérité a démontré son inefficacité : elle ne réduit pas la dette et augmente le chômage. Les peuples, les États et l'Union ne survivraient pas à la poursuite de cette politique suicidaire.

Le Pacte de stabilité doit être réformé. Les dépenses d'investissements doivent être exclues du calcul des déficits, son fonctionnement doit rejeter la logique de sanction et introduire celle de coopération. Le dogme du 3 %, chiffre sans aucune valeur économique, doit être reconsidéré. Le calendrier de réduction des déficits doit être réaliste et tenir compte du cycle économique et de la nécessité de lutter contre le chômage.

Un véritable plan de relance européen

Les « réformes structurelles » prônées par les conservateurs et les libéraux sont impuissantes face à la récession. Elles ont même entretenu une logique de déflation salariale qui a tué la demande intérieure européenne. Un new deal européen est désormais à l'ordre du jour. Il doit s'articuler de politiques de soutien à la reprise adaptées à chaque État et d'un plan de relance à l'échelle européenne. Le retour de l'intervention de la puissance publique à tous les niveaux est d'autant plus nécessaire pour financer et planifier la transition écologique.

Il faut permettre à tous les pays de la zone euro de s'orienter vers la relance en faisant sauter les verrous budgétaires d'une part et en orientant les liquidités injectées sur les marchés par la BCE vers l'investissement productif. En étant coordonnées, les mesures de soutien dans chaque État seraient nettement plus efficaces.

La relance doit également opérer à l'échelle européenne, pour financer la convergence vers le haut de tous les pays et relancer la croissance dans toute l'Union. Le pacte de croissance doit se concrétiser. Pour cela, des euro-obligations pour financer les investissements d'avenir doivent être mises en œuvre. Le capital de la Banque européenne d'investissement doit être augmenté, pour lui permettre de développer ses activités de financement de la croissance. Alors que l'épargne est abondante dans certains pays, l'UE doit pouvoir recourir à l'emprunt pour financer ses grands investissements, en particulier pour la transition énergétique, et lutter contre les inégalités territoriales et sociales. L'emprunt, comme instrument majeur du développement et de la croissance en Europe, s'impose comme la contrepartie logique à la mise en œuvre de l'harmonisation fiscale et sociale.

Refuser la baisse du budget européen

En cohérence avec la volonté affirmée du président de la République d'une relance macro-économique européenne au service de la croissance et de l'emploi, nous appelons les socialistes européens et notamment nos eurodéputés à obtenir par leur vote la renégociation d'un budget en baisse pour la première fois, imposé par les gouvernements conservateurs. Ce veto rouvrira la discussion sur la base du budget 2013, moins restrictif que celui actuellement proposé par le Conseil et imposera l'ouverture, dès 2014, année du renouvellement du Parlement européen, du débat sur la levée de ressources propres nouvelles et pérennes, financées par des impôts européens, voire, ultérieurement par des emprunts fédéraux.

Le budget européen représente seulement un point du PIB de l'UE. À terme, la construction d'une Europe de la croissance et de l'emploi implique la mise en place d'un vrai budget d'intégration solidaire, représentant au minimum 5 % du PIB européen.

La taxe sur les transactions financières doit être le premier de ces impôts européens. Celle-ci doit être élargie à tous les pays. D'autres ressources propres doivent être créées. Ces dernières pourraient provenir de la lutte contre la fraude fiscale, de la taxation des kilomètres parcourus par les poids lourds, ou encore de la taxation carbone aux frontières de l'UE.

AMENDEMENT N°6

Amendement présenté par
Florence Augier, Philippe Allard, Patrick Ardoin, Marie Bidaud, Véronique
Lacoste, Pierre Larrouturou, Frédéric Lutaud, Maryse Martin, Thomas Petit

- Page 17, après le 3^{ème} paragraphe de *En finir avec le dumping social et fiscal*, insérer :

Construire l'Europe des travailleurs

Depuis 2007, le recours à des entreprises étrangères prestataires de services et à leurs salariés européens est légal en France. Théoriquement, ces entreprises doivent rémunérer les salariés qu'elles détachent aux conditions du pays dans lequel se déroule le contrat, sauf à ce que le droit du pays d'envoi soit plus favorable. Or, en l'absence de dispositions concrètes de contrôle coordonnées entre États-membres, ces pratiques donnent lieu à un dumping social et à une forme d'esclavage moderne : salaires impayés, absence de protection sociale, dangerosité des postes occupés, hébergement de fortune.

Un rapport d'information du Sénat en date du 18 avril 2013 pointe la banalisation de la fraude à travers des montages juridiques complexes. Le ministère du Travail évalue en France le nombre de travailleurs « low-cost » sans déclaration à 300 000 essentiellement dans les secteurs de la construction (33 %), l'industrie (25 %) et du travail temporaire (20 %). 1,5 million de travailleurs sont concernés dans l'Union.

Cette pratique détestable développe le sentiment d'une captation des emplois par des salariés étrangers forcément moins coûteux attisant ainsi une forme de xénophobie.

La Commission européenne devrait normalement proposer une directive destinée à lutter contre ce type de fraude. Ce sujet ne peut toutefois être laissé dans son application à son bon vouloir. Il est proposé de renforcer de façon conséquente les dispositions concrètes de contrôle coordonnées entre États-membres et de réaffirmer que le droit du travail national s'applique à tout travailleur salarié exerçant sur le territoire national sauf si le droit applicable dans le pays d'origine est plus favorable.

AMENDEMENT N°7

Amendement présenté par
Pierre Larrouturou, Véronique Lacoste, Patrick Ardoin, Marie Bidaud,
Frédéric Lutaud, Maryse Martin

- Page 17, après le dernier paragraphe de *En finir avec le dumping social et fiscal*, insérer :

En route vers la semaine de quatre jours - 32 heures ?

Madrid. Le 17 avril 2013. C'est le président de la Commission du budget aux Cortes, Alfonso Guerra, ancien bras droit de Felipe González, qui dévoile un plan complet de sortie de crise : lutte contre les paradis fiscaux, impôt européen sur les bénéfiques, plan européen d'économie d'énergie et semaine de 32 heures sur quatre jours « *Seule une semaine de 32 heures en quatre jours peut obliger les entreprises à créer des emplois* » affirme-t-il avec force.

Aux États-Unis, c'est Robert Reich, l'ancien ministre du Travail de Clinton qui affirme que « *la crise vient de la mauvaise répartition des bénéfiques de la révolution de la productivité : les travailleurs manuels sont remplacés par des machines-outils et des robots ; dans les bureaux, par de nouveaux logiciels... Certains emplois sont délocalisés vers les pays où les salaires sont très faibles mais ce n'est pas le problème essentiel. Le problème essentiel, c'est notre mauvaise gestion de la productivité.* »

« *L'administration Obama doit s'attacher à mettre en œuvre une meilleure répartition des gains de productivité : une vraie réforme fiscale qui permettra de baisser le temps de travail sans perte de revenus, permettant la création d'emplois supplémentaires.* »

En Allemagne, c'est la principale branche de la DGB, Ver.di, qui demande en Bade-Wurtemberg une baisse de la durée du travail à 30 heures. En Belgique, les deux grands syndicats reparlent de la réduction collective du temps de travail et Paul Magnette, le nouveau président du PS belge, en fait, lui aussi, un objectif fondamental.

En France, après dix années de recul dû à la droite, la durée moyenne d'un temps plein est de 39,4 heures et des millions de chômeurs font zéro heure par semaine. Ce partage du travail est un non-sens. Comme le dit Robert Reich, il ne profite qu'aux actionnaires.

Avec les socialistes espagnols, avec les syndicats allemands et belges, avec les mouvements de chômeurs et toutes celles et ceux qui ne se résignent pas au chômage et à la précarité, il est temps de relancer le débat sur un autre partage du travail et des revenus en donnant la parole aux salariés et aux patrons de quelques-unes des 400 entreprises qui, en France, sont déjà passés à la semaine de quatre jours...

AMENDEMENT N°8

Amendement présenté par

Emmanuel Maurel, Henri Emmanuelli, Guillaume Balas, Marie-Noëlle Lienemann, Marianne Louis, Pascal Cherki, Julien Dray, Nadia Pellefigue, Gérard Filoche, Anne Ferreira, Jérôme Guedj, Liêm Hoang-Ngoc, Tania Assouline Jean-François Thomas, Laurianne Deniaud, Jonathan Munoz, Olivier Girardin, Régis Juanico

- Page 17, supprimer le 4^{ème} et 5^{ème} paragraphe de *Consolider la zone euro pour la mettre au service de la croissance et de l'emploi* et
- Page 17, après le paragraphe 6 de *Consolider la zone euro pour la mettre au service de la croissance et de l'emploi*, se terminant par « *Le contrôle démocratique des grandes orientations de politique économique adoptées par la Commission européenne et le Conseil doit être renforcé.* », insérer :

Mettre la BCE au service de l'économie réelle

Par la force des choses, la BCE est intervenue au cours de la crise financière, dans les limites autorisées par ses statuts, pour éviter une panne générale de liquidités et enrayer la spéculation sur les dettes souveraines. Pour autant, une réforme de la politique monétaire européenne et des statuts de la BCE doit faire de la croissance et de l'emploi les objectifs prioritaires de la BCE, dans le respect de la recherche d'une inflation contrôlée. L'indépendance absolue de la BCE est sans aucun équivalent dans le monde. Les socialistes doivent promouvoir l'idée d'une BCE responsable devant des institutions communautaires démocratiques.

La BCE doit pouvoir acheter directement les titres des dettes publiques des États-membres de l'Union européenne lors de leur émission, sans que ces États aient à subir les « conditionnalités » prévues par le Mécanisme européen de stabilité, c'est-à-dire les plans de destruction sociale qui frappent la Grèce, l'Irlande, le Portugal, l'Espagne et demain Chypre. C'est ce que font d'ailleurs toutes les banques centrales dans le monde, la Réserve fédérale des États-Unis, la Banque du Japon comme la Banque d'Angleterre.

Mettre fin à l'euro surévalué

L'action de la BCE influence aujourd'hui lourdement le taux de change de l'euro face au dollar, alors même que la politique de change ne relève pas du champ de compétence de la BCE. C'est aux États, au sein du Conseil, que revient la mission de fixer le taux de change de l'euro. Le débat sur la politique de change de l'Union est malheureusement resté interdit. Or la surévaluation de l'euro nuit à l'économie et à l'emploi dans la plupart des pays de la zone euro. L'euro ne saurait être une monnaie au service des seuls pays qui réalisent des excédents commerciaux et qui entendent préserver le patrimoine de leurs épargnants grâce à une monnaie trop forte.

La France doit en premier lieu proposer une politique de change à ses partenaires, pour rééquilibrer la parité avec le dollar mais aussi le yen et le yuan, et pour la mettre au service de nos exportations. Elle doit non seulement demander que ce point soit mis à l'ordre du jour d'un sommet européen exceptionnel et d'ici fin 2013 mais également présenter un mémorandum visant à stopper la politique de l'euro fort, de l'euro surévalué.

À ceux qui défendent la déflation salariale, une baisse de 10 % de la valeur de l'euro serait bien plus efficace pour l'économie française.

AMENDEMENT N°9

Amendement présenté par
Laurent Grandguillaume et Zaki Laïdi

- **Page 17, remplacer le 7^{ème} paragraphe de *Consolider la zone euro pour la mettre au service de la croissance et de l'emploi*, commençant par « *Enfin, l'Europe doit agir en faveur d'une parité plus équilibrée de l'euro vis-à-vis du dollar américain et du yuan chinois* » par :**

Afin de faire face au risque de concurrence déloyale de la part des pays émergents dont la montée en puissance ne doit pas être considérée comme une menace, nous proposons l'adoption de deux mesures indispensables à un rééquilibrage des relations commerciales avec eux :

- la réciprocité dans les accords commerciaux avec les pays émergents, en particulier pour les marchés publics
- La signature d'un accord multilatéral sur les subventions, dans le cadre de l'OMC, afin d'éviter que les entreprises publiques des pays émergents ne bénéficient d'un avantage indu sur les marchés mondiaux face aux entreprises européennes.

AMENDEMENT N°10

Amendement présenté par

Henri Emmanuelli, Emmanuel Maurel, Guillaume Balas, Marie-Noëlle Lienemann, Marianne Louis, Pascal Cherki, Julien Dray, Nadia Pellefigue, Gérard Filoche, Anne Ferreira, Jérôme Guedj, Liêm Hoang-Ngoc, Tania Assouline Jean-François Thomas, Laurianne Deniaud, Jonathan Munoz, Olivier Girardin, Régis Juanico

- Page 18, remplacer le 4^{ème} paragraphe commençant par « *c'est dans cette perspective que l'Union européenne* » par :

Refuser le traité transatlantique

C'est pour cette raison qu'il faut suspendre les négociations pour un accord transatlantique. L'industrie européenne n'a rien à y gagner et beaucoup à y perdre. Les États-Unis viennent d'injecter des fonds publics considérables pour soutenir certains de leurs secteurs industriels qui, une fois modernisés, seront prêts à conquérir le marché européen. Pendant ce temps-là, l'Europe interdit les aides directes aux entreprises.

La mise en œuvre de l'accord transatlantique va à l'encontre du projet d'une Europe forte et indépendante dans un monde multipolaire. Elle ne saurait tomber dans le piège d'une alliance dite occidentale en face des pays émergents. Ce serait aussi un rude coup porté au projet européen et une grave dilution des solidarités qu'il a permis de construire

D'autres voies de coopération avec les États-Unis peuvent être promues mais l'accroissement du tout-concurrence n'est pas acceptable. Entrer dans la négociation nous amènerait à terme à renoncer à une destinée commune pour les Européens. Instruits par l'expérience, nous savons que poser les conditions ne permet pas d'aboutir à un accord équitable.

AMENDEMENT N°11

Amendement présenté par
Émeric Bréhier

- Page 18, à la fin de la partie *Imposer la réciprocité dans l'échange commercial*, ajouter :

Sur le modèle de l'Eurogroupe, nous plaidons pour la mise en place d'un « Eurogroupe social » réunissant les ministres des Affaires sociales de l'Union économique et monétaire.

AMENDEMENT N°12

Amendement présenté par
Laurence Rossignol et Adeline Hazan

- **Page 20, remplacer les paragraphes 2, 3 et 4 de « *Le principe de l'égalité hommes-femmes* » à « *droits à l'avortement et à la contraception* » par :**

L'Union européenne doit être un espace d'émancipation des individus. Si l'Europe a posé le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes depuis le Traité de Rome et imposé aux États-membres la lutte contre les discriminations, nous constatons toujours que les disparités entre les différents États-membres demeurent importantes. Les femmes de l'Union européenne sont loin d'être encore les égales des hommes et ne sont pas non plus égales entre elles. Les programmes pour l'égalité salariale, la parité, l'articulation entre la vie familiale et professionnelle peinent à être appliqués.

Le Parti socialiste français proposera au PSE de mener la bataille politique pour que le droit à

l'avortement soit inscrit parmi les droits fondamentaux de la personne humaine. Nous nous donnons comme objectif de faire définitivement adopter la décision du Parlement garantissant un congé maternité et un congé paternité dans tous les pays de l'Union. Nous populariserons la clause de l'Européenne la plus favorisée, qui permet d'assurer à toutes les femmes dans l'espace européen le bénéfice des lois nationales qui leur sont le plus favorables. Nous défendrons une stratégie coordonnée de lutte contre l'achat et la vente de services sexuels et contre la traite des êtres humains au sein de l'Union. La France proposera un pilier « égalité » pour la nouvelle gouvernance économique de l'Union européenne, construit autour d'un tableau de bord statistique complet.

AMENDEMENT N°13

Amendement présenté par
Emmanuel Maurel, Marie-Noëlle Lienemann, Marianne Louis, Julien Dray,
Gérard Filoche, Anne Ferreira, Jérôme Guedj, Jean-François Thomas,
Jonathan Munoz

- Page 20, à la fin du texte, ajouter :

Des paroles aux actes

Longtemps, on a déploré que l'Union se fasse « en dépit des peuples » ou « à côté des peuples ». Aujourd'hui, c'est pire : elle se construit contre eux.

Pour les docteurs de la loi libérale, ce sont aux citoyens européens de payer la crise. Grèce, Portugal, Espagne : tous les pays sommés d'appliquer les « recettes » de la Troïka voient leur taux de chômage exploser. **La logique folle des partisans de l'austérité se résume en une formule paradoxale : l'Europe redeviendra riche une fois que tous les Européens seront devenus pauvres.**

Socialistes, nous n'avons pas renoncé à « notre Europe ». Celle qui privilégie la coopération à la compétition. Celle de la construction de « solidarités de fait ». Celle qui investit et prépare l'avenir.

Oui, nous l'assumons : nous portons, avec nos partis frères, un projet alternatif à celui de la droite européenne.

Oui, nous le savons, l'histoire de l'Europe est faite de compromis et de concessions réciproques. Mais on ne passe pas des compromis sans construire un rapport de force. C'est à cela que nous devons nous atteler aujourd'hui : la confrontation démocratique avec la droite européenne qui veut condamner l'Union à l'austérité sans fin.

Notre base, sociale, nos électeurs, ne se paient plus mots. Ils veulent des actes. C'est pourquoi nous pensons que le rôle des socialistes français, à moins d'un an des élections européennes, **c'est d'élaborer une feuille de route et de la proposer à nos partis frères.**

Nos électeurs, notre base sociale ne se satisferont pas de belles paroles et de grandes promesses. Ils veulent des actes, ils veulent du concret. Ils ont raison.

Nous n'avons pas le temps de laisser « du temps au temps ». Avant la fin de l'année 2013, le Parti socialiste propose que la France :

- **demande la suspension du pacte de stabilité budgétaire** qui condamne les États-membres à l'austérité sans fin et un véritable plan de relance écologique et social en Europe,
- **mette à l'ordre du jour du prochain Conseil européen la fin de « l'euro cher »** pour protéger nos emplois, nos industries et notre savoir faire,
- refuse le vote d'un budget communautaire en baisse,
- **impose la suspension des négociations du traité transatlantique** qui risque d'affaiblir un peu plus notre continent sur la scène internationale,
- obtienne un traité social, vers un SMIC européen.

En outre, le Parti socialiste appelle le Parlement européen à refuser le budget communautaire en baisse pour la première fois de l'histoire de l'Union.

Ensemble, avec toute la gauche européenne, le sursaut, c'est urgent.

RENDEZ-VOUS

SAMEDI 15 JUIN

Forum des progressistes européens,
en présence de nombreux
représentants du PSE.

Le Forum est organisé par
le Parti socialiste et la Fondation
Jean-Jaurès à Paris,
salle de la Mutualité.

(sur inscription)

DIMANCHE 16 JUIN

Convention nationale *Notre Europe*
à Paris, salle de la Mutualité.



RENSEIGNEMENTS SUR
parti-socialiste.fr/convention-europe



BULLETIN DE VOTE

Convention nationale *Notre Europe*

vote le **jeudi 6 juin**, de 17h à 22h

Rappel :

Le vote est personnel et secret. Aucun vote par procuration n'est autorisé. Il s'effectue au moyen du bulletin de vote unique fourni aux fédérations, à déposer dans une unique urne. Toute rature ou panachage rend le bulletin nul.

Vote sur le texte *Notre Europe*

(Cochez votre choix)

POUR

CONTRE

ABSTENTION

Vote sur les amendements

(Cochez votre choix)

AMENDEMENT n°1, présenté par Alain Bergounioux, Michel Destot, Alain Richard, Bernard Soulage

POUR

CONTRE

ABSTENTION

AMENDEMENT n°2, présenté par Juliette Méadel et Guillaume Bachelay

POUR

CONTRE

ABSTENTION

AMENDEMENT n°3, présenté par Francis Chouat et Zaki Laïdi

POUR

CONTRE

ABSTENTION

AMENDEMENT n°4, présenté par Emmanuel Maurel, Marie-Noëlle Lienemann, Marianne Louis, Julien Dray, Gérard Filoche, Anne Ferreira, Jérôme Guedj, Jean-François Thomas, Jonathan Munoz

POUR

CONTRE

ABSTENTION

AMENDEMENT n°5, présenté par Henri Emmanuelli, Guillaume Balas, Tania Assouline, Pascal Cherki, Laurianne Deniaud, Liêm Hoang-Ngoc, Nadia Pellefigue, Olivier Girardin, Régis Juanico

POUR

CONTRE

ABSTENTION

AMENDEMENT n°6, présenté par Florence Augier, Philippe Allard, Patrick Ardoin, Marie Bidaud, Véronique Lacoste, Pierre Larroustou, Frédéric Lutaud, Maryse Martin, Thomas Petit

POUR

CONTRE

ABSTENTION

AMENDEMENT n°7, présenté par Pierre Larroustou, Véronique Lacoste, Patrick Ardoin, Marie Bidaud, Frédéric Lutaud, Maryse Martin

POUR

CONTRE

ABSTENTION

AMENDEMENT n°8, présenté par Emmanuel Maurel, Henri Emmanuelli, Guillaume Balas, Marie-Noëlle Lienemann, Marianne Louis, Pascal Cherki, Julien Dray, Nadia Pellefigue, Gérard Filoche, Anne Ferreira, Jérôme Guedj, Liêm Hoang-Ngoc, Tania Assouline, Jean-François Thomas, Laurianne Deniaud, Jonathan Munoz, Olivier Girardin, Régis Juanico

POUR

CONTRE

ABSTENTION

AMENDEMENT n°9, présenté par Laurent Grandguillaume et Zaki Laïdi

POUR

CONTRE

ABSTENTION

AMENDEMENT n°10, présenté par Henri Emmanuelli, Emmanuel Maurel, Guillaume Balas, Marie-Noëlle Lienemann, Marianne Louis, Pascal Cherki, Julien Dray, Nadia Pellefigue, Gérard Filoche, Anne Ferreira, Jérôme Guedj, Liêm Hoang-Ngoc, Tania Assouline, Jean-François Thomas, Laurianne Deniaud, Jonathan Munoz, Olivier Girardin, Régis Juanico

POUR

CONTRE

ABSTENTION

AMENDEMENT n°11, présenté par Émeric Bréhier

POUR

CONTRE

ABSTENTION

AMENDEMENT n°12, présenté par Laurence Rossignol et Adeline Hazan

POUR

CONTRE

ABSTENTION

AMENDEMENT n°13, présenté par Emmanuel Maurel, Marie-Noëlle Lienemann, Marianne Louis, Julien Dray, Gérard Filoche, Anne Ferreira, Jérôme Guedj, Jean-François Thomas, Jonathan Munoz

POUR

CONTRE

ABSTENTION